

25^{ES} RENCONTRES VAUTOURS



PRÉSENTATION DU BRACONNAGE DES VAUTOURS AU TCHAD

Saint-Affrique 2019

Présenté par : M. HASSAN Ahmat Djazouli
Conseiller du Commandant de la Garde Forestière
et faunique C/GFF du Tchad

PLAN DE PRÉSENTATION

- Introduction
- Les acteurs de la criminalité faunique
- Causes
- Stratégie de conservation
- Cadre réglementaire
- Mesures de conservation
- Braconnage
- Lutte Anti Braconnage
- Conclusion



introduction

Pays d'Afrique Centrale, le Tchad est reparti entre les zones saharienne, sahélienne et soudanienne. Les Pays limitrophes sont la Libye au Nord, le Soudan à l'Est, la RCA au sud, le Niger, le Nigeria et le Cameroun à l'Ouest.

Le Tchad a une superficie de 1.284.000.Km², sa diversité biologique et son réseau d'Aires Protégées est globalement représentative de toute la diversité des écosystèmes de la région. Beaucoup d'espèces phares sont encore présentes, parmi lesquelles on compte les espèces migratrices dans la réserve de Biosphère de Lac-Fitri (Province du Batha), au Parc National de Zakouma, aux massifs du Guerra, à Aboutelphane, le lac-Tchad, la Réserve de faune de Ouaddi-Rimé Ouaddi-Hachim et bien d'autres sites.

De nos jours, ces espèces sont menacées par le phénomène de braconnage à l'aide des produits toxiques (poison).

Définition du braconnage

- Le braconnage est un acte illégal de prélèvement de ressources animales qui s'exerce partout où la faune sauvage est présente. Il prend une ampleur très inquiétante et surtout le cas des vautours.

Les différents types de braconnage sont :

- braconnage traditionnel ou pour des besoins mystiques;
- braconnage des groupes armés.

Le braconnage commercial est reconnu aujourd'hui comme l'une des formes de criminalité transfrontalière. Il menace la paix et la sécurité, la biodiversité, l'économie et le développement rurale.

LES ACTEURS DE LA CRIMINALITE FAUNIQUE



- Les bandes armées organisées opérant dans les régions en conflits;
- Les chasseurs isolés résidant dans les campagnes;
- La complicité des populations autochtones;
- Les intermédiaires nationaux résidant dans les grands Centres urbains.
- Les Autorités traditionnelles des régions impliquées ;



CAUSES ET FACTEURS DU braconnage



- L'existence des Réseaux Internationaux organisés de commerce illicite des Produits de la faune;
- Appui Financier et Matériels insuffisants dans les services chargés de la protection de la faune;
- Personnels exerçant dans les sites et aux Frontières très peu formés et mal informés,
- Prolifération des conflits armés (armes en circulations).

Au regard de l'ampleur du fléau ainsi décrit, quelles sont les instruments dont disposent les administrations en charge de la faune et de la lutte contre le braconnage pour combattre ces activités criminelles ?





STRATEGIE DE CONSERVATION

Mise en place des structures chargées de la gestion de la faune et de la lutte contre le braconnage:

- La Direction de Conservation de la Faune et des Aires Protégées; DCFAP
- Commandement de la Garde Forestière et Faunique. C/GFF



STRATEGIE DE CONSERVATION

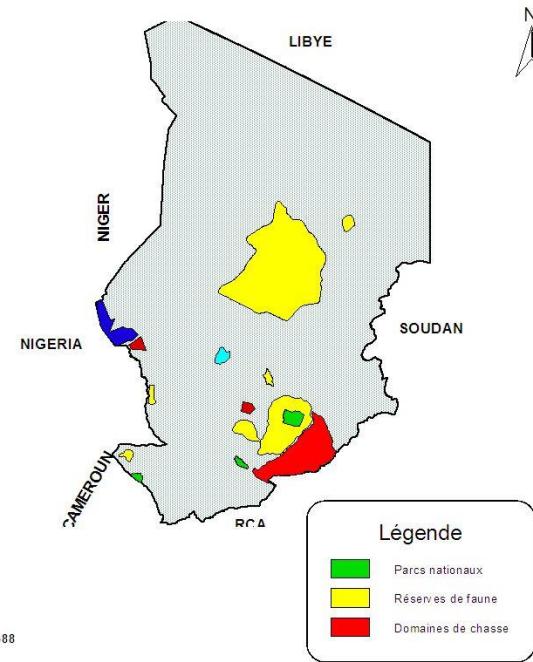


- Dans le cadre de protection de la faune, le Tchad dispose de:
 - trois (3) parcs nationaux;
 - sept (7) réserves de faune:
 - une (1) Reserve de Biosphère: Lac-Fitri;
 - quatre (4) domaines de chasse:
 - un (1) site du patrimoine mondial.
- Ces Aires Protégées couvrent environ **13 055 310 ha**, soit **10,2 %** du territoire national.





LES AIRES PROTEGEES DU TCHAD



Réalisation: Bémadjim N'gakoutou Etienne
Avril 2012



Cadre réglementaire

- **Les principaux textes**

- **Loi N°014/PR/98** définissant les principes généraux de la protection de l'environnement ;
- **Loi N°11/PR/2010** portant création du Parc National de Séna-Oura;
- **Décret N°380/PR/PM/MAE/2014** fixant les **ModLoi N°14/PR/PM/2008** du 10 juin 2008, portant régime des Forêts, de la Faune et des Ressources Halieutiques;
- alités d'application du régime de la faune
- **Tous les Décrets et arrêtés relatifs** à la création des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et des zones de chasse amodiées;

MESURES DE CONSERVATION



Les Conventions Internationales

- Dans le cadre de la conservation, le Tchad a signé et ratifié également des Conventions internationales, entre autres:
 - La Convention sur la diversité biologique (Rio, 1992);
 - La Convention relative aux zones humides d'importance Internationale (Ramsar, 1971);
 - La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Washington, 1973);
 - La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Bonn, 1979).

MESURES DE CONSERVATION

Institutions et Accords sous régionaux

- Convention de partenariat entre la Garde Forestière et Faunique du Tchad et l'Office National de la Chasse et de la Faune de France;
- Convention entre la Garde Forestière et Faunique du Tchad et l'ONG NOE Conservation;
- Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC);
- Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC);
- Organisation pour la conservation de la Faune Sauvage en Afrique Centrale (OCFSA);
- Accord de Coopération Tripartite entre le Cameroun, la RCA et le Tchad relatif à la Lutte Anti-Braconnage (LAB) Transfrontalière ;
- Accord de création du Complexe Transfrontalier des Aires Protégées Sena-Ouara (Tchad)- Bouba Ndjidda (Cameroun) dénommé BSB Yamoussa;
- Nous avons des plans d'actions, dont le Plan d'Action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) et du Plan d'Action d'Urgence pour la lutte contre le braconnage (PAULAB) adoptés par les Etats de l'espace COMIFAC;

BRACONNAGE

- **Quelques cas récents du braconnage des vautours et autres espèces volailles.**
 - Les dures images des espèces volailles massacrées cachent toutefois un mal méconnu : des milliers de vautours et d'autres charognards sont empoisonnés par des braconniers qui tuent les éléphants pour protéger leurs pistes sanglantes.



BRACONNAGE SUITE

De 2014 à 2018, plus de cinq cent (500) rapaces nécrophages dont près de 250 vautours victimes d'empoisonnement dans les différentes provinces du Tchad entre autres Le Guera, le Batha, le Salamat, le Hadjer-Lamis, le Lac-Tchad et le Chari-Baguirmi



Ainsi, sans aucune distinction, toutes les espèces portant des serres et un bec crochu ont été condamnées à mort par tous les moyens: des battus , aux affûts, en passant par le piégeage, les épaves empoisonnées, les abattages de reproduction jusqu'aux destructions des aires et des nichées.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Les braconniers des sarcelles et vautours arrêtés par les éléments de la Garde Forestière et Faunique au Lac-Tchad





Il est à rappeler que les braconniers armés à la recherche des éléphants, tuent aussi les vautours en vue de dissimuler leurs traces.



25e Rencontres Vautours -2019-Saint-Affrique



CONCLUSION

La lutte anti braconnage ne se limite pas seulement au service des Eaux et Forêts.

- Rôle des Services de Renseignements et tous les autres Services d'application de la loi (justice, douanes, police,...) doivent être impliqués.
- Les rôles des ONG et des populations environnantes sont aussi déterminants.
- L'application de l'approche de l'éducation environnementale et la gestion de la nouvelle technologie;
- Pour ce faire, l'implication des différents acteurs notamment le réseau vautours France et bien d'autres s'avère nécessaire pour réduire voire éradiquer le phénomène de braconnage des vautours au Tchad mais aussi, le plan sous-régional et international.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Merci de votre aimable attention



25e Rencontres Vautours -2019-Saint-Affrique